



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

inspectrice en bâtiment adjointe (présente le mercredi)

Denis Filion, employé municipal (saisonnier)

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

Mme Louise Rioux, conseillère #1, pro-maire

M. Jonathan Rioux, conseiller #2

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

Mme Mireille Gagnon, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

LUNDI LE 5 AOÛT À 19 H 30

PROGRAMMATION TECQ 2019-2023**Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 01 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS

La Municipalité de Saint-Éloi appui la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux concernant la résolution 19-R-159 dans leur démarche auprès du gouvernement provincial pour réclamer une campagne de sensibilisation et d'information sur les moyens de contrer la propagation du myriophylle à épis et éviter la contamination de nouveaux lacs par cette plante extrêmement envahissante.

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU GRAND RENDEZ-VOUS INTERGÉNÉRATIONNEL DES BASQUES 2019

La Municipalité de Saint-Éloi verse une contribution de 25\$ afin d'assurer du succès et de la pérennité dans le cadre du Grand Rendez-vous Intergénérationnel des Basques 2019. Cet événement biannuel qui se tiendra cette année le dimanche 22 septembre 2019 de 11h à 16h à Saint-Simon-de-Rimouski pour la deuxième édition. L'objectif de cet événement est de faire connaître les ressources de notre milieu destinées à répondre aux besoins de l'ensemble de la population des Basques.

INTERVENTION ENTRETIEN DÉNEIGEMENT HORS SAISON

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a signé à l'automne 2016 un contrat avec Déneigement M. Sirois inc. concernant l'entretien des chemins d'hiver pour la Route de la Station à Saint-Éloi;

Attendu que dans ce contrat, il y a une clause concernant les interventions d'entretien de déneigement hors-saison;

Attendu que le Ministère assume tous les dépenses occasionnées concernant la Route de la Station;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi remet à Déneigement M. Sirois inc. un montant total de 113.18\$ ce qui comprend un montant pour l'intervention d'entretien déneigement hors saison pour la Route de la Station le 12 avril 2019 (1hrs).

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS / ENTRETIEN DES STATIONNEMENTS / 2^{IÈME} APPEL

Aucune soumission n'a été reçue.

Une offre a été faite à Monsieur le Maire par Monsieur Serge Lafrance demandant à la Municipalité un contrat de 2 ans au lieu de 3 ans pour un montant forfaitaire pour l'année 2019-2020 de 10 000\$ plus taxes et pour l'année 2020-2021 de 10 500\$ plus taxes.

Après discussion des membres du conseil, la municipalité de Saint-Éloi accepte la proposition de Monsieur Serge Lafrance tel qu'indiqué ci-dessus et qu'un contrat soit préparé à cette fin. De plus, Monsieur le Maire, Mario St-Louis et Madame la Directrice générale, Annie Roussel sont autorisés pour et au nom de la municipalité de Saint-Éloi à signer le contrat de l'entretien des stationnements.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS / CAMION CITERNE USAGÉ

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé des soumissions public pour la location-achat d'un camion-citerne incendie usagé avec un réservoir de 2800 gallons minimum impériaux par crédit-bail;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 3 juillet 2019 à 15h00 au bureau de la municipalité devant Monsieur le maire, Madame la Directrice Générale et un contribuable;

Attendu qu'un fournisseur a répondu à notre demande;

Attendu que le soumissionnaire et le prix est le suivant;

Camions Hélie (2003)inc. :

Prix :\$153 000 plus taxes

Attendu que Camions Hélie (2003)inc. est le plus bas soumissionnaire dans le présent appel d'offre conforme au devis de la municipalité;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat à Camions Hélie (2003)inc. pour le montant indiqué ci-dessus. La proposition de Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap ("REXCAP") est faite conjointement par REXCAP et Crédit-Bail Banque Royale, cette dernière agissant comme crédit- bailleur contractuel pour cette opération de financement. Le tout conforme au devis.

Le camion-citerne usagé sera payé sur 48 mois avec une valeur résiduelle de 1\$ au 49^{ième} mois tel qu'indiqué ci-dessous : Un montant de 55 000\$ plus taxes (soit 33 636.25\$ provenant du surplus accumulé, 29,600\$ provenant des revenus de fonctionnement immobilisation) sera payé au premier versement plus les frais de dossier de 500\$ plus taxes qui sera pris dans le surplus accumulé. Les versements mensuels seront pris dans le surplus accumulé pour l'année 2019 et pour les années suivantes, ils seront pris dans le fond de fonctionnement immobilisation.

Monsieur le Maire, Mario St-Louis et Madame la Directrice générale, Annie Roussel sont autorisés pour et au nom de la municipalité de Saint-Éloi à signer tout document relatif à l'achat du camion-citerne usagé.

COLLOQUE DE ZONE

La Municipalité de Saint-Éloi mandate Madame Annie Roussel, directrice générale à assister au colloque de zone Est-du-Québec qui se tiendra le jeudi 5 septembre 2019 à la salle municipale de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Les frais de 65\$ pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement sont à la charge de la municipalité.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Veillez prendre note que l'entreprise Ramonage de cheminées Frédéric Pilote de Saint-Antonin fera le ramonage de vos cheminées dans la semaine du 21 juillet. Un avis de ramonage vous sera distribué comme les années antérieures afin de vous avertir de la journée du ramonage. N'oubliez pas de fermer les orifices d'admission d'air de l'appareil et le registre (clé de tirage) sur le conduit de raccordement.



DES NOUVELLES DE LA RÉSIDENCE

Pour la deuxième année consécutive nous avons participé en mai dernier à l'événement On jase-tu? Cette grande campagne, présidée par Marie-Claude Barrette, vise à favoriser l'engagement communautaire des personnes âgées. Ainsi donc, le 4 mai comme dans plus de 80 endroits au Québec, Madone et moi avons convié les gens de la Résidence à participer à l'activité Tisane et Jasette. Toutes les équipes participantes étaient invitées par le grand comité provincial à soumettre une photo prise lors de l'événement. Les meilleures photos seraient sélectionnées par ce même grand comité. Et devinez quoi? Nous apparaissions fièrement dans le prestigieux magazine québécois BEL ÂGE à la page 10 de l'édition juillet-août 2019.

Le jeudi 20 juin dernier, nous avons reçu de la grande visite à la Résidence. Bien endimanchés (parce que chez nous on aime ça la visite), nous avons accueilli notre hockeyeur préféré ALEX BELZILE. Distribuant sourires à profusion et poignées de main chaleureuses, ALEX venait nous offrir une grosse télé et un DVD. On pourra y brancher éventuellement une console WII. Le tournoi Alex-Belzile redonne à la communauté. Merci de nous en faire profiter cette année ♥☐. Bien sûr nous avons immortalisé l'événement par une photo symbolique.

Nous avez-vous vus dans l'Info Dimanche?

Marie-France Rioux

FABRIQUE DE SAINT-ÉLOI

Pour l'été le bureau de la Fabrique est ouvert de 9h a.m. à 12h p.m.

TAXE MUNICIPALE

Veillez prendre note que le troisième versement de taxe sera dû le lundi 22 juillet prochain.

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LA MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

Un crédit d'impôt remboursable a été instauré en 2017 afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques.

Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022.

L'aide financière accordée peut atteindre 5 500 \$ par habitation admissible. Elle correspond à 20 % de la partie excédant 2 500 \$ des dépenses admissibles. Ces dépenses doivent être issues de travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées d'une résidence principale, ou d'une résidence secondaire si elle est habitable à l'année et généralement occupée par le propriétaire.

fiche d'information sur le crédit d'impôt produite par Services Québec :
<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/acheter-renover-maison/Pages/credit-assainissement-eaux-usees.aspx>

TOURNOI-ALEX BELZILE

Équipe Caron et Belzile, la grande victoire vous revient! Votre plan de match bien établi et suivi a fait la réussite de cet événement rassembleur, maintenant inscrit dans nos traditions estivales à Saint-Éloi. Rien n'a été laissé sur les sentiers, aucune fausse balle, à coup sûr vous marquez un point. Bravo à l'organisation, bravo aux bénévoles! Vous remportez la coupe. Le choix au repêchage de la Cantine était des plus judicieux. Même la température était de la partie. Quant à moi je souligne par mes applaudissements la section VIP. Le tournoi Alex-Belzile fait rayonner notre municipalité. On démontre une fois de plus qu'ensemble on peut voir grand et loin. Tout un coup de circuit! Je vous lève ma casquette et je vous lance la balle parce que les buts sont pleins pour la prochaine édition...

Marie-France Rioux

Bon été à tous

AVERTISSEMENT À TOUTE LA POPULATION

Certains contribuables ont remarqué que les jeux de shuffleboard et croquet qui sont situés au Parc Jules Lizotte ont été vandalisés et les rondelles, les baguettes éparpillés un peu partout sur le terrain.

Nous demandons aux parents des jeunes enfants de bien vouloir avertir leurs enfants afin que ceci ne se reproduise plus.

Si d'autres événements surviennent dans les mois à venir, certains contribuables se verront dans l'obligation de communiquer ces méfaits à la SQ et ceci pourrait entraîner des répercussions à long terme. Nous vous demandons de vous asseoir avec vos jeunes et moins jeunes, de discuter avec eux, de les avertir des conséquences qui pourraient en découler et pour les plus jeunes, de les encadrer et de les surveiller pendant le reste des vacances de l'été.

Il ne faut pas oublier que nous devons respecter les biens d'autrui. Règlement #260 sur la sécurité, la paix et l'ordre article 14, 22, 23 et 31 que vous pouvez consulter sur notre site internet au www.municipalite-st-eloi.com section services aux citoyens/ administration/ règlements. Merci de votre compréhension.



RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

1 beau logement qui est à louer avec subvention gouvernementale,

3½ avec services et activités soit : exercice une fois semaine, chorale et autres, chambre fermée, 2 repas par jour, service de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé.

- Un milieu de vie à échelle humaine, on y retrouve tranquillité, entraide, solidarité et support dans un décor paisible, sécuritaire et sécurisant.
- Vie active avec monitrice tous les mardis.
- Un service de livraison d'épicerie à domicile 1 fois/semaine

Également nous sommes à la **recherche d'un cuisinier(ère)** de 3 à 4 jours semaine. De 8h30 à 6h.

Pour plus d'informations, communiquer au (418) 898-3214.

SOPFEU, LE PARE-ÉTINCELLE

L'installation d'un pare-étincelle sur les foyers permet d'éviter que des étincelles ou des tisons ne se propagent aux espaces environnants. Il s'agit d'un bon outil à promouvoir auprès de vos citoyens pour prévenir les incendies de forêt et de bâtiment.

L'importance d'une installation appropriée. En cette période de l'année, c'est souvent l'occasion de faire le nettoyage de la cour en prévision de la saison estivale. Plusieurs citoyens sont alors tentés de procéder au brûlage de leurs résidus.

Que ce soit pour cette raison ou encore simplement pour allumer un feu d'ambiance, la SOPFEU recommande le recours à un pare-étincelle sur tout appareil utilisé. Quelques caractéristiques à respecter. Pour être conforme, l'installation doit être munie d'un pare-étincelle sur toutes ses surfaces et les ouvertures du grillage ne doivent pas dépasser 1 cm²

<<https://gallery.mailchimp.com/3b57e27dcd92081ab17989ee0/images/56194f0b-dc78-43cf-afa3-bfc189215660.jpg>>

Les installations conformes sont permises durant les interdictions de faire des feux à ciel ouvert mises en place par la SOPFEU et le MFFP. La SOPFEU vous recommande d'inscrire le recours au pare-étincelle dans votre réglementation afin de prévenir les incendies. Autres recommandations. Afin de réduire les risques de propagation d'un incendie, ces autres recommandations peuvent être mises en place. Dégager une bande de 1 mètre tout autour du foyer jusqu'au sol minéral.

Si possible, positionner l'installation à au moins 3 mètres de toute végétation et à au moins 10 mètres des bâtiments environnants. Un foyer au propane peut aussi être favorisé puisqu'il ne produira pas d'étincelle. Le guide PareFeu fournit d'ailleurs des conseils aux propriétaires à ce sujet

<<https://sopfeu.us17.listmanage.com/track/click?u=3b57e27dcd92081ab17989ee0&id=cd9b297748&e=38197654c4>>

PENSÉE

Si nous voyons les obstacles comme des défis, nous les surmonterons, et notre victoire sera une source de fierté. Mais si nous choisissons de voir en chacun des obstacles des murs insurmontables, nous nous épuiserons avant même de commencer à les franchir. Je réalise que les obstacles ne sont pas dramatiques; ils font partie de la vie.

L'herbe à poux, j'en arrache!

L'herbe à poux est responsable d'environ 75 % des symptômes du rhume des foins. De plus, cette allergie touche près d'une personne sur 10. C'est lors de sa floraison de la fin juillet à la mi-septembre que la plante libère son pollen, l'agent allergène. L'exposition au pollen est en plus un facteur déclencheur de l'asthme.

Agissez dans le but de limiter les effets de l'herbe à poux sur la santé, il suffit de l'arracher.

- Pour les petits espaces : arrachez la plante à la main ou déracinez-la à l'aide d'un outil de jardinage. L'herbe à poux est sans danger au toucher.
- Pour les grands espaces : tondre la plante au ras du sol à l'aide d'une tondeuse à gazon deux fois durant l'été, à la mi-juillet et à la mi-août.

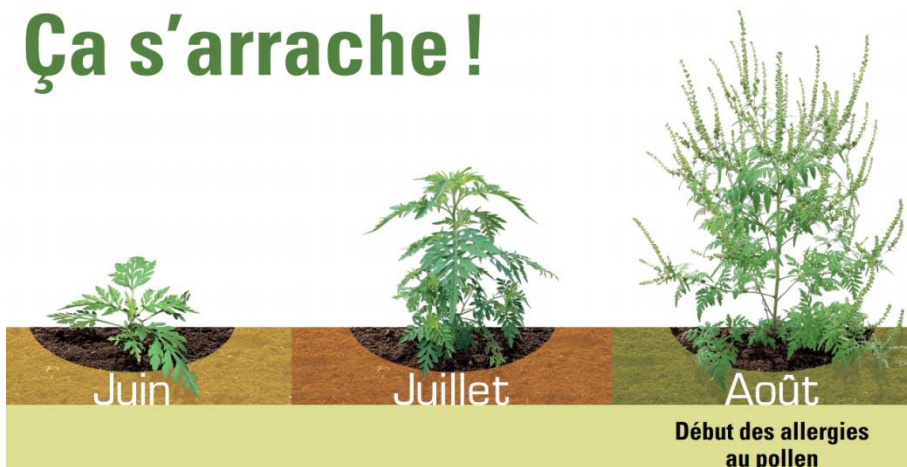
Tant que la plante n'est pas en graine, vous pouvez la mettre dans votre bac brun. Dans le doute, disposez de la plante dans le bac à ordures afin d'éviter de propager ses graines.

Identifier l'herbe à poux

L'herbe à poux a un feuillage dentelé et ses petites fleurs vertes forment un épi au sommet d'une tige couverte de duvet.

L'HERBE À POUX

Ça s'arrache !



On la retrouve souvent aux abords des routes et des trottoirs ou encore dans les terrains vagues ou industriels. C'est une plante qui s'adapte particulièrement bien aux sols pauvres. La prochaine fois que vous prendrez une marche, soyez vigilant et arrachez les plants que vous voyez.



Ministère de la Sécurité publique du Québec

À l'instant · 🌐

...

Avant de faire un feu en plein air, assurez-vous qu'il n'y a aucune restriction en vigueur, veillez à avoir une source d'eau à portée de main ainsi qu'un emplacement sécuritaire et gardez à distance les bonbonnes de gaz propane et autres combustibles. Avant de quitter, éteignez-le et vérifiez que toutes les braises sont complètement refroidies.



**Pour de belles vacances,
gardez le feu sous surveillance!**

ENSEMBLE > 
on fait avancer le Québec

Québec 

SECURITEPUBLIQUE.GOUV.QC.CA

Les feux extérieurs - Ministère de la Sécurité publique

Découvrez toutes les facettes de votre sécurité, qu'elle soit sous votre...

Le saviez-vous?



L'abeille à miel et les abeilles sauvages (plus de 350 espèces au Québec) sont des pollinisateurs très efficaces. D'autres insectes sont aussi essentiels pour les cultures et les plantes indigènes comme les guêpes, les bourdons et les papillons.

En transférant le pollen d'une fleur à l'autre, les pollinisateurs assurent la reproduction sexuée de plus de 90% des plantes à fleurs et du tiers des cultures alimentaires en Amérique du Nord. Ainsi, plus d'un milliard de dollars de cultures commerciales est pollinisé par l'abeille à miel au Canada!

Malheureusement, les abeilles à miel sont sujettes au syndrome d'effondrement des colonies, un phénomène de mortalité massive. L'exposition aux pesticides, notamment ceux à base de néonicotinoïdes, est un des facteurs à l'origine du phénomène. Au Canada, ces pesticides seront éliminés progressivement d'ici 2021.